

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 13 Juin 2012.

Acquisitions de matériels et devis :

Après présentation du résultat des consultations réalisées et sur proposition de la commission des marchés, le conseil municipal valide :

- l'acquisition d'une tondeuse au montant de 16 676 € HT option comprise auprès des Etablissements BOUVET de Javené
- l'acquisition d'un broyeur au montant de 2 899 € HT auprès de LM Motoculture de Fougères.
- L'acquisition d'un équipement informatique pour l'école publique au montant de 5 291.72 € HT installation, antivirus, maintenance compris auprès de AIR – Cesson Sévigné.
- La proposition de l'entreprise GOBY Stéphane pour la peinture extérieure de la salle des fêtes au montant de 5 626.40 € HT

Entrée de l'agglomération :

Monsieur le Maire présente l'avant projet établi par TECAM. Le conseil municipal valide la proposition dans le principe sous réserve d'y apporter quelques modifications au niveau de l'aménagement intérieur, du traitement du revêtement de la voie communale n°5, et de son accotement situé devant le cimetière.

Projet de programme de remplacement des boules de l'éclairage public :

Monsieur le Maire donne le compte rendu de sa rencontre avec le Syndicat Départemental d'Electrification – SDE 35 – portant sur la mise en place d'un programme de remplacement des boules de l'éclairage public, équipées de lampes dites « ballon fluo » très énergivores et qui seront interdites, par règlement européen, d'ici avril 2015.

Une aide technique et financière est apportée par le SDE 35 avec la participation financière de l'ADEME pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Un programme de remplacement de 70 lampes par an pourrait être envisagé soit sur une durée totale de 5 ans.

Le conseil municipal décide de donner suite à ce projet.

Contrat d'Objectifs – Projet de développement urbain :

Monsieur le Maire indique qu'une première réunion de lancement de l'étude a eu lieu avec le bureau d'études Atelier du Marais de Fougères. Le planning de réalisation de l'étude est établi pour le diagnostic et deux réunions de scénarios jusqu'à la mi-octobre sont au programme.

Compte-rendu du dernier Conseil Municipal des Jeunes

Philippe COLLET, Adjoint, précise les actions mises en place :

- travaux de peinture intérieure des vestiaires de football par les jeunes le 16 juin prochain. Le repas du midi sera pris avec les participants à l'opération « caravane main verte »
- organisation de la « faites de la musique » le vendredi 22 juin sur le parvis de la mairie
- nettoyage du site du lavoir

Etat d'avancement des travaux en cours :

Monsieur le Maire donne l'état d'avancement des travaux en cours :

- aménagement de la VC 5 : la réalisation est en avance sur le planning et le chantier devrait être terminé la semaine prochaine. Monsieur le Maire rappelle qu'un radar pédagogique sera installé avant le hameau de la Grande Marche.
- Cœur de Bourg : la partie piétonne sera sablée ultérieurement, soit au printemps prochain pour des raisons techniques de stabilité. Sur la partie routière, l'entreprise DAUGUET est en train de poser les bordures, l'enrobé est prévu pour la fin du mois. Les jeux extérieurs du Centre de Loisirs sont en cours de pose.

Roger SAUDRAIS indique que l'entreprise STPO est en cours d'intervention pour le programme de voirie. Le chantier de la VC 17 est pratiquement terminé.

Le conseil municipal accepte de passer un avenant au marché d'un montant de 6 923 € HT avec l'entreprise pour des travaux complémentaires : réfection de l'accès à l'arrêt de bus de la Croix Guérin, aménagement parking rue de la Motte, travaux de purge rue des Chênes.

Remplacement du camion benne – service technique :

Monsieur le Maire informe des négociations menées pour l'acquisition d'un camion benne d'occasion. Une proposition a été faite par le garage AUBREE. Le conseil municipal décide l'acquisition au montant de 14 352 € TTC ainsi que la cession de l'actuel au prix de 1 500 € à AUTOREC –Liffré-

Mise à disposition de la salle des sports :

Le conseil municipal décide de mettre la salle des sports à la disposition du Lycée Jean Guéhenno pendant l'année scolaire 2012-2013 sur la journée du lundi.(jour disponible par rapport à l'utilisation par les associations communales et écoles primaires)

Il fixe le tarif horaire à 12.98 € par heure de présence. Une convention devra intervenir entre la commune, le lycée et la Région.

Carrefour rue des Lavandières/rue des Artisans :

Suite aux rencontres avec un représentant de l'Agence Départementale Routière et compte - tenu des contraintes réglementaires et de coût, le conseil municipal décide d'adopter la solution du dos d'âne rue des artisans. Le descriptif technique sera établi par un bureau d'étude privé.

Questions diverses :

Lycée Edmond Michelet :

Monsieur le Maire informe que des jeunes du lycée Edmond Michelet, dans le cadre d'un projet scolaire, vont organiser sur la commune une journée circuit de découverte à base d'énigmes et de questions sur le patrimoine et la vie de la commune.

Lotissement les Terrasses de l'Orquère :

Une réunion des riverains du talus en bordure de lots du lotissement a eu lieu avec le lotisseur La Foncière Carnot en vue d'en définir le devenir. Après échanges, il a été décidé de le supprimer et de le remplacer par des plantations dont les essences devront permettre de réaliser un rideau suffisamment opaque pour assurer la tranquillité des habitants.

Zone humide des Lavandières :

Isabelle MORICEAU indique qu'une classe du lycée agricole de St Aubin du Cormier est venue sur le site pour le diagnostic. La restitution sera faite en mairie ultérieurement.